

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou autres dispositifs de formation :
Contacter le CFA

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la langue française (à l'écrit et à l'oral) ainsi qu'en Mathématiques

Être titulaire d'un CAP ou d'un autre diplôme de la filière
Ou

Avoir acquis de l'expérience professionnelle dans l'activité

Contacter le CFA pour vérification des conditions d'admissibilité.

DUREE

- Standard : 1 an
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

LIEU(X) DE FORMATION

- Bâtiment CFA Coutances



TITRE POSEUR AGENCEUR DE CUISINES ET SALLES DE BAIN (Niveau 3)

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le poseur agenceur de cuisines et salles de bains est un technicien qualifié, travaillant en autonomie ou en équipe restreinte sur des chantiers d'aménagement intérieur de pose de cuisines et salles de bains.

Le poseur agenceur de cuisines et salles de bains évolue au sein de maisons d'habitations neuves et/ou en rénovations chez le particulier. Dans le cadre de réhabilitation, il procède à la dépose des équipements existants, décroïssonne les pièces, et réalise des travaux de déploiement et/ou de modification de réseau électrique et plomberie. Il réalise des travaux de cloisons sèches afin de structurer l'espace. Dans les espaces bains, le poseur assure la mise en œuvre du carrelage et de la faïence ainsi que l'installation d'équipements sanitaires.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Poseur agenceur de cuisines et salles de bain
- Poseur agenceur
- Menuisier poseur

> PROGRAMME DE FORMATION

Référentiel de certification – Compétences professionnelles ciblées :

RNCP41447BC01 - Organiser le chantier d'agencement

- Réceptionner et contrôler les marchandises livrées chez le client ou en dépôt
- Proposer les actions correctives adaptées (réclamations, commandes complémentaires), et enregistrer les écarts constatés
- Organiser, entretenir et vérifier régulièrement l'état de fonctionnement des outils, équipements de chantier et véhicules utilitaires
- Planifier les opérations d'entretien courant (nettoyage, affutage) et signaler les dysfonctionnements majeurs
- Programmer les itinéraires de déplacement, le stationnement des véhicules utilitaires, les besoins éventuels en hébergement ou en restauration
- Anticiper les modalités d'accès au site, sécuriser le transport des matériaux et outillages, et préparer la documentation ou les demandes administratives nécessaires
- Identifier les besoins en matériaux, consommables et équipements
- Vérifier les stocks existants, passer les commandes nécessaires, organiser les livraisons et préparer les transports

RNCP41447BC02 – Préparer l'espace à agencer

- Effectuer un contrôle visuel et dimensionnel de la pièce à agencer
- Mettre en place les protections de la zone de travail
- Déposer les éléments existants (mobiliers, revêtements, équipements)
- Réaliser les travaux de cloisons sèches
- Déployer les réseaux de plomberie et d'électricité
- Vérifier l'étanchéité des réseaux de plomberie et la conformité des réseaux électriques

RNCP41447BC03 – Agencer un espace cuisine et un espace bains

- Implanter et fixer l'ensemble des meubles et accessoires d'agencement
- Réaliser les découpes et ajustements nécessaires
- Préparer les supports, tracer les calepinages et poser les revêtements muraux et de sol (carrelage, faïence)
- S'assurer de la planéité, de la rectitude et de la qualité visuelle des poses réalisées
- Installer, raccorder et mettre en service les équipements électroménagers et sanitaires
- Diagnostiquer les dysfonctionnements éventuels et mettre en œuvre des mesures correctives immédiates ou engager le service après-vente
- Communiquer de manière adaptée et professionnelle avec l'ensemble des parties prenantes
- Organiser et conduire la réception du chantier avec le client et rédiger les comptes-rendus nécessaires à la clôture administrative et financière de l'intervention

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en CFA

2 semaines en entreprise

(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre

En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?
www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?
Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...) :



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...) :

- Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
- Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
- Prévention aux risques électriques

Domaines généraux et/ou transversaux - Programme déployé respectant le cadre du référentiel de certification et contribuant à l'acquisition des compétences professionnelles terminales :

- Communication professionnelle
- Calculs professionnels

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain

Formateurs d'Enseignements Généraux

Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'EVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Épreuves ponctuelles

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP41447 enregistré le 27/10/2025)

+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- TITRE PRO Plaquiste
- BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur
- TITRE PRO Chef d'Equipe Aménagement Finitions
- CAP Menuisier Fabricant
- CAP Menuisier Installateur
- CAP Electricien
- CAP Monteur en Installations Sanitaires
- CAP Carreleur Mosaïste